



VOLET B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réserve
au
Moniteur
belge



22148618

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

07 DEC. 2022

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT DIVISION TOURNAI

N° d'entreprise : 0473 798 181

Nom

(en entier) : Kiala SA

(en abrégé) :

Forme légale : SRL

Adresse complète du siège : Rue de l'Ancienne Potence 28, Tournai, 7503 Belgium

Objet de l'acte : Révocation d'un administrateur sans remplacement**Extrait de la décision des actionnaires du 02 December 2022:**

Les actionnaires prennent les décisions suivantes :

4.1. L'assemblée révoque avec effet au 28 octobre 2022 Christian Van Lui en tant qu'administrateur de la Société. L'administrateur ne sera pas remplacé.

4.3. Les actionnaires donnent procuration à Katrien VORLAT, Clara BONNETON, Vincent LONGUEVILLE et Camille MAUEL-FLION, Tobias VERMEULEN ayant tous leurs bureaux à 1000 Bruxelles, rue Royale 145, chacun agissant individuellement, avec droit de substitution, afin d'accomplir toutes les formalités relatives à la publication à l'annexe du Moniteur belge des décisions prises lors de cette assemblée générale et pour effectuer toute modification de l'inscription de la Société susmentionnée auprès du registre des personnes morales, de remplir toutes les formalités administratives et, entre autres, de représenter la société auprès de la Banque Carrefour des Entreprises, d'un guichet d'entreprise de leur choix et du greffe du tribunal de l'entreprise (Section francophone) et faire tout ce qui est nécessaire à ces fins.

Camille Mauel-Flion
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 16/12/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).